

## Refuser un ordre illegal du patron....

Par kad5968, le 30/12/2008 à 20:15

bonjour, je travaille dans la retauration rapide depuis 8 ans dans la meme boite et dernierement j'ai refusé de laver plateaux jetables déjà utilisés par des clients, depuis le patron me menace de licenciement pour faute. A-t-il le droit? merci pour votreréponse.

Par Visiteur, le 31/12/2008 à 09:49

bonjour,

[fluo]A-t-il le droit? [/fluo]

de vous menacer : non - de vous licencier : non -

mais entre le droit et le non droit... c'est comme le jour et la nuit....

2008 et 2009..... etc.....

bonne journée...